

JEROME MONTOYA

Saint-Barthélemy, instantanés de l'époque suédoise

Jerome Montoya

Saint-Barthélemy, instantanés de l'époque suédoise

© Jerome Montoya, 2024

ISBN numérique : 979-10-405-6861-2

www.librinova.com

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Dans le premier tome, nous avions exploré l'histoire de Saint-Barthélemy à travers celle de son peuplement. Nous avions essayé de clarifier ce qui pouvait l'être, famille par famille, traquant les ancêtres dans les recoins des registres de notre île, mais aussi ceux de Martinique, de Guadeloupe, de Saint-Martin ou d'ailleurs. Cette étude chronologique de l'arrivée des patronymes et de leurs destinées sur notre île nous avait permis de mieux comprendre l'histoire de Saint-Barthélemy et de la remettre en perspective.

Avec ce nouvel ouvrage, j'ai l'ambition de vous faire visiter notre île à l'époque suédoise, spécifiquement donc, entre 1785 et 1878. En me basant sur des documents émanant des dossiers de la Cour de Justice, j'ai sélectionné soixante-seize cas qui m'ont paru intéressants afin de se faire une bonne idée de la vie à Saint-Barthélemy dans le "temps d'avant". Ce recueil d'histoires met en lumière les biens matériels que les habitants de la campagne possédaient, les témoignages de violences et de tortures infligées à des esclaves, les violences conjugales, les infanticides, les récits d'immigration, de corsaires et de pirates, de meurtres, de bagarres et de disputes, les conflits de voisinage, les vols de poulets, de poissons et même de coton. Nous entrerons dans des maisons, des boutiques de quartier, dans des jardins, et même dans une bibliothèque. Nous visiterons notre île après le passage d'un cyclone et ferons le point sur les dégâts occasionnés avec les autorités. Nous assisterons à une joute épistolaire, presque homérique, entre le gouverneur et le curé, nous irons respirer un passé lointain, chercher la brise de l'histoire pour rafraîchir nos mémoires.

Ce que je vous propose ici, c'est d'essayer de vous transporter dans une époque qui n'est plus, une époque sans images où seules les histoires de la vie de tous les jours peuvent nous guider. Vous devrez suivre le cours de ces récits, de ces procès ou de ces petites histoires, vous y plonger en fermant les yeux. Les paysages, vous les connaissez déjà, pour l'essentiel. Il n'y a qu'à gommer ce qui fait tache, couper ce qui dépasse, et mettre un peu de couleur sur ce temps qu'on n'imagine à tort qu'en noir et blanc. Je suis sûr que, tout de suite, vous les verrez ces personnages, vous les verrez s'agiter autour de vous. Vous verrez les corsaires, et les vaches en divagation, les miséreux en haillons serrés au fond d'une case en ruine, les esclaves déshumanisés, les ancêtres inconnus, les mornes encore vierges et les fonds couverts d'arbres fruitiers. Et peut-être même, aussi, en insistant un peu c'est vrai, l'hippopotame de Fourchue.

J'ai essayé de collectionner des tranches de vie, celles des habitants, quels

qu'ils soient, dans leurs habits de tous les jours, leurs occupations, leur environnement, leur état d'esprit souvent incompréhensible, l'énergie qui les anime. Qu'ils soient de la campagne ou de Gustavia, de passage ou ayant fait souche, ils agissent, s'aiment, s'agitent, se disputent, s'insultent. Ils vivent leurs vies, et nous n'avons qu'à regarder comme des observateurs installés au premier rang.

Sans doute pourrait-on en tirer des nouvelles voir des romans de ces affaires de la Cour de Justice, mais j'ai voulu rester dans les faits, le plus simplement possible, pour coller au plus près à leurs réalités et en transmettre l'essence. La majorité des histoires est d'ailleurs, principalement constituée d'extraits des minutes ou des pièces telles qu'on les trouve dans les archives, avec quelques commentaires pour le contexte et quelques précisions pour la généalogie.

Les dossiers de la Cour de Justice sont des paquets de feuilles de près de 700 pages. Certaines années comptent deux ou trois de ces dossiers. Les pages ne sont pas forcément classées par cas ou par ordre chronologique, et on doit fouiller dans deux ou trois dossiers pour raccommoder les événements. Elles sont souvent déchirées, l'encre est délavée ou effacée. Ces dossiers contiennent certaines pièces d'un procès, mais pas toutes, il en manque souvent. On peut même retrouver des pages dans les dossiers censés contenir d'autres années. En fonction des intervenants, les documents sont rédigés en français, en anglais ou en suédois, parfois, un mélange des trois langues. Les minutes officielles, quant à elles, sont presque exclusivement en suédois, ce qui complique nos affaires. Alors on essaye de suivre dans les pages très souvent raturées, et de repérer des noms qu'on cherche. Pas simple. Vous le verrez, je n'ai pas été capable de trouver les verdicts de la plupart des "affaires". Mais à quoi bon, en fait ? Puisque ce qui nous intéresse ici, c'est de voir vivre nos habitants.

J'en profite encore une fois pour remercier ma famille, pour ses encouragements et sa patience pendant les longues heures que je passais à chercher et compiler. Je remercie à nouveau Arlette Patrigeon-Magras pour son support sans faille, sa générosité et son aide. Merci aussi beaucoup à Fredrik Thomasson pour son travail sur les archives de Saint-Barthélemy.

1788 La succession de Marie Rose PIMONT

Nous allons ici étudier la succession dressée en 1788 de Marie Rose PIMONT, et essayer d'en tirer quelques informations.

Généalogie

Marie Rose est née à Saint-Martin vers 1720, du mariage en premières noces d'un Jean ou Jean Baptiste PIMONT, alors commandant de l'île de Saint-Martin, et de Marie JACQUES.

Marie Rose a au moins un frère, François (il épousera une Marie Elisabeth QUESTEL et une Elisabeth CHAUMONT en deuxièmes noces, d'où descendance), et au moins une sœur (Marie Françoise, qui épousera un Robert CHAUMONT).

Avec ces patronymes, on est en plein dans les premières populations françaises de l'île de Saint-Martin, et leurs constants échanges avec les populations de notre île.

Jean Baptiste PIMONT aura au moins une fille, Florence, vers 1740, avec une Elisabeth QUESTEL. Florence épousera un Pierre MATHIEU, né à Saint-Barth, avec une descendance à Saint-Martin, nous en croiserons une partie à Saint-Barthélemy pendant la période suédoise.

On trouve une « *Habitation PŸMONT* » sur le document de 1787 récapitulant les propriétés. Elle appartient à une veuve JACQUES.

Le 10 janvier 1741, Marie Rose PIMONT épouse Jacques GRÉAUX, fils de Jacques GRÉAUX et de Marguerite MASSON. Jacques est né à Saint-Barthélemy, peut-être vers 1695 ou début 1696, et il est baptisé à Basse-Terre le 23 mai 1696 pendant l'un des exils, les Saint-Barth s'y étant réfugié, chassés par les Anglais.

On notera que son parrain est un Nicolas MANGEANT, époux d'une Magdelaine QUESTEL, et sans doute très certainement un frère de Paul MANGEANT époux de Jeanne LÉDÉE. Ils sont tous des réfugiés de Saint-Barthélémy.

Jacques GRÉAUX, qui deviendra Commandant de Saint-Barthélemy, et Marie Rose PIMONT, habitent l'Anse des Lézard, et ils auront plusieurs enfants que nous verrons plus bas.

Au décès de Jacques (entre 1752 et 1760), son épouse, qui a encore des enfants à sa charge, se remarie civilement le 9 octobre 1760 avec « *Joseph ROUSTAN natif de la ville de Marseille, paroisse Saint-Martin, fils légitime de feu sieur Jacques ROUSTAN, Écuyer Chevalier de Jérusalem, et Consul de France dans l'île et Royaume de Chypre, et Beatrix CALLIMERY* ». Avec Louis DILLY « La Jeunesse », Joseph ROUSTAN est un des deux Français mariés et résidents à Saint-Barth mentionnés par Descoudrelles dans un de ses rapports.

Le contrat est signé dans l'habitation de la veuve, et en présence de Charles VITTET, lieutenant commandant de l'île. Il doit y avoir un mariage religieux par la suite, mais je ne l'ai pas trouvé. Il n'y a pas grand-chose d'autre sur Joseph, si ce n'est qu'il semble être capitaine (le sloop Nancy, envahi de rats et de vermine à Trinidad). Le couple n'aura pas d'enfants.

Marie Rose PIMONT décède chez elle le 22 octobre 1788, et c'est son fils Robert GRÉAUX (sans doute, car il est le seul qui sache écrire de ses frères et sœurs) qui est chargé de faire l'inventaire des biens pour le notaire Jean NORDERLING.

« Le 1^{er} novembre 1788, à la requête des héritiers généraux de la défunte Marie Rose PIMONT, savoir :

Joseph ROUSTAN veuf de ladite défunte, et ses enfants en premières noces, Robert GREAUX Rosalie GREAUX, femme de François MAGRAS

Catherine GREAUX, femme de Pierre MAGRAS

André GREAUX

Magdelaine GREAUX, femme de Charles VANTRE

Florence GREAUX, femme de François GREAUX

Tous présents et dûment autorisés ».

TERRES et MAISONS

Une habitation située dans le <u>quartier du Roy</u>, anciennement appelé <u>l'Anse des Cailles</u>, mais à présent, <u>Anse des Lézards</u>, contenant environ soixante carrés de terre, tant bonne que mauvaise, cultivée et non cultivée, bornée

Au nord, par la mer,

À l'est par l'habitation du sieur COQ

Au sud, par Messieurs Jean BERNIER et Robert GRÉAUX,

En courant à l'ouest, où l'Habitation est bornée par les terres de la veuve MAGRAS, en courant à l'orient, où elle est bornée par André GRÉAUX, estimée 200 moedes

<u>1 maison #1</u> sise à l'est, en charpente, avec une chambre, de 22 pieds par 11, estimée 13

<u>1 maison #2</u> sise au nord-est en charpente, de 16 pieds carrés, estimée 10

<u>1 maison #3</u> au nord, entourée de mauvaise maçonnerie, et couverte d'essentes, estimée 3

<u>1 maison #4</u> à l'ouest, couverte en paille, estimée 2

1 four

Dans le document « Examen des terres » de 1787, on peut identifier cette terre

comme étant celle qui figure au « <u>Quartier du ROI</u> » sous le nom d'« Habitation Lézards » et avec, comme propriétaire, « ROUSTAN ». Il est dit qu'il y a 30 carrés de terre, dont un quart est inutilisable pour l'agriculture (pierres et exposition aux vents d'Est en provenance de la mer). Le reste est bon, mais peu planté et ne produit qu'une bale de coton à 300 Livres françaises. Elle comprend une bonne moitié de l'Anse des Cailles, l'Anse des Lézards actuelle, et toute la falaise jusqu'à presque rejoindre la Pointe à Piot (Flamands).

On notera aussi qu'il semble que l'appellation « <u>Anse des Lézards</u> » soit récente en 1787.

ESCLAVES

PIERRE – nègre créole d'environ 30 ans, un peu incommodé dans les hanches, mais d'ailleurs, se portant bien, estimé 23 moedes.

THOMAS – mulâtre, d'environ 18 ans, en parfaite santé, estimé 27 moedes

LOUIS – mulâtre d'environ 16 ans, en parfaite santé, estimé 22 moedes

JOSEPH – mulâtre d'environ 14 ans en parfaite santé, estimé 20 moedes

MARIE URSUL – négresse ayant 32 ans, en parfaite santé, et mère des trois mulâtres ci-dessus, estimée 26 moedes

ROSE – négresse ayant 7 ans, estimée 11 moedes

On remarquera que trois des esclaves sont mulâtres et qu'ils sont tous les fils de la « négresse » Marie Ursule. Ils ont donc pour père un homme blanc. Si les âges indiqués sont corrects, Marie Ursule a eu son premier fils vers l'âge de 14 ans environ.

FOURNITURES ET MEUBLES

Les valeurs sont indiquées en trois unités Moedes-Gourdes-Escalins

un coffre fermant à clef en cèdre – 0-2-0 (les hardes et linges qui se trouvaient dedans furent partagés amicalement entre les dames intéressées dans la succession)

```
un couvert d'argent – 0-6-0
une paire de boutons d'or – 0-3-0
un dé d'argent – 0-0-4
un trébuchet – 0-3-0
deux coffres en bois de SAP
ne fermant pas à clef – 0-0-8
un cur d'oreille d'argent – 0-0-3
une table ronde en bois d'acajou – 0-1-0
une table carrée en bois de SAP – 0-0-5
un banc en bois de SAP – 0-0-4
Sept mauvaises chaises et une petite -0-1-5
un mauvais lit en bois de SAP – 0-2-0
une longue-vue-0-2-0
trois caisses de paubans vides – 0-0-6
deux pilons bois de gaïac, ensembles – 0-0-8
sept planches, bois de SAP tant bonnes que mauvaises – 0-1-5
deux moulins à coton ensemble – 0-3-5
une presse à manioc assortie bois de gaïac – 0-1-5
une jarre de moyenne grandeur – 0-3-0
deux jarres avariées ensemble – 0-1-0
un coffre – 0-0-3
une paire de fers à repasser – 0-0-5
```